



L'ECHO DE SAINT-GEORGES

Un nouveau mandat débute pour votre municipalité. Cet édito me donne l'occasion de vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez encore témoignée.

Cette confiance nous honore, mais elle nous engage aussi.

Les semaines à venir seront utiles à la planification des actions que nous souhaitons mener : lutte contre l'insécurité routière, amélioration de notre cadre de vie, création d'un lotissement aux Roches, développement des services à la population.

Nous serons attentifs à la bonne avancée de ces projets, tout en étant vigilants sur les impacts financiers afin de maintenir des marges de manœuvres nécessaires pour les années à venir.

Je vous souhaite un très bel été.

Jacques Paoletti, Maire

ZOOM SUR LES PROJETS EN COURS

École de musique et Dojo

Les travaux du futur bâtiment qui accueillera l'École de musique et le Dojo arrivent à leur terme.

Les derniers tests techniques, notamment les essais d'étanchéité et de fonctionnement des équipements, ont été réalisés avec succès.

La commission de sécurité, en présence des services de l'État, a validé la conformité de l'ensemble du bâtiment.

Quelques finitions sont encore en cours avant une ouverture prochaine, qui permettra à tous de profiter de ces nouveaux équipements modernes et fonctionnels.



Ancienne boucherie

Le projet de réhabilitation de l'ancienne boucherie se concrétise. Un permis de construire a été déposé afin de redonner vie à ce bâtiment qui présente l'une des plus belles façades du centre-bourg.

À terme, ce lieu accueillera un commerce en rez-de-chaussée ainsi que trois logements d'environ 60 m² chacun, contribuant à dynamiser et à valoriser le cœur de ville. Cette opération s'inscrit dans la continuité du projet des Docks du Centre réalisé il y a quelques années, avec la même volonté de renforcer l'attractivité du centre-bourg.

L'objectif est de développer une offre de logements tout en mettant en valeur les façades existantes, afin de proposer un cadre de vie plus accueillant et harmonieux.

/ Agenda

20/06 **Fête de la musique**
Sous la halle

27/06 **Matinée nettoyage**
Bord du Cher

17/07 **Avant-première
de Jour de Cher
et feu d'artifice**
A l'ancien camping

30/08 **Spectacle théâtral
Coriace Compagnie**
Sous la halle

05/09 **Forum des associations**
Salle des fêtes

Pour connaître les autres manifestations organisées par la commune ou les associations, consultez la rubrique Agenda du site internet communal :

www.saintgeorgessurher.com

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Pour ce nouveau mandat, un adjoint référent a été nommé en charge de la « sécurité » et notamment sur le volet sécurité routière.

Un travail coopératif sera donc mené entre Dominique Vaillant et le policier municipal, ainsi qu'avec les élus de la commission Sécurité qui se réuniront régulièrement afin de mettre en place différentes actions (humaines et matérielles) visant à améliorer la sécurité et le bien vivre ensemble de nos concitoyens dans la commune.

Les mobilités sont au centre de notre quotidien et, quel que soit le mode de transport utilisé pour nos déplacements, nous devons partager l'espace en respectant les règles du Code de la Route et être à l'écoute de tous pour faire en sorte que l'insécurité routière soit la plus faible possible.

Vitesse excessive, arrêts et stationnements sur les trottoirs qui empêchent la circulation des piétons, poussettes ou personnes à mobilité réduite, non-respect de la zone bleue...autant de nuisances qui pourraient être évitées en faisant appel au civisme de chacun.



Panneaux indiquant l'entrée dans la zone de rencontre où piétons, cyclistes et automobilistes partagent la chaussée dans un environnement apaisé, la vitesse étant limitée à 20 km/h.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Privilégier le dialogue pour régler les conflits

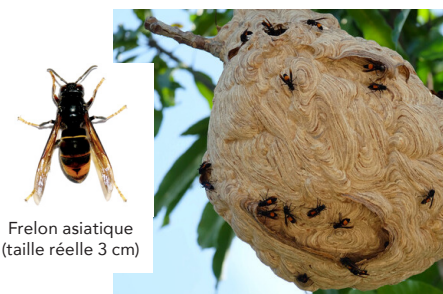
M. Lefort, Conciliateur de Justice, tient une permanence sur rendez-vous en mairie chaque 1^{er} mercredi après-midi du mois. Faire appel à un conciliateur de justice est une solution efficace, rapide et gratuite pour régler de nombreux conflits du quotidien. Son objectif est simple : aider les personnes à trouver un accord à l'amiable, dans un esprit de dialogue et d'apaisement.

Plus de renseignements en mairie ou sur le site internet : www.saintgeorgessurlecher.com

Aide à l'achat d'un composteur

Le SMIEEOM alloue une subvention de 50€ pour l'achat d'un composteur/lombricomposteur

Plus de renseignements auprès du SMIEEOM 02 54 75 76 66 ou www.smieeom.fr



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Lutter contre les frelons asiatiques: un dispositif d'aide proposé par la Communauté de Communes.

Agir rapidement face à la présence d'un nid de frelons asiatiques est un geste essentiel pour protéger la population, préserver les abeilles et limiter durablement leur prolifération.

L'espèce a en effet une capacité de reproduction très rapide. Un nid qu'on ne détruit pas donne quatre nids l'année suivante ! Les habitants de la Communauté de communes Val de Cher Controis peuvent bénéficier d'une prise en charge de la destruction d'un nid de frelons asiatiques dans la limite d'un nid par foyer et par an. Cette aide est plafonnée à 120€.

Plus de renseignements auprès de la CCV2C au 02 54 79 15 50 ou sur le site internet www.val2c.fr

Un petit geste devant chez soi, un geste citoyen essentiel

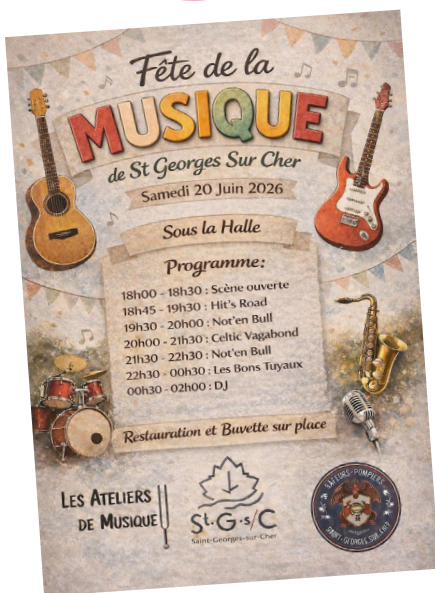
Les services techniques de la commune nettoient régulièrement la voie publique. Toutefois, en dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs (balayage, désherbage, démoussage, déneigement) incombe aux propriétaires ou locataires riverains en toutes saisons.

En bordure de voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Chaque propriétaire est dans l'obligation d'entretenir la végétation à distance réglementaire des réseaux (électrique, télécom, fibre optique...)

Merci pour votre coopération.



LES RDV DE L'ÉTÉ



Samedi 20 juin sous la halle FÊTE DE LA MUSIQUE

Sous l'égide de la commune et toujours en partenariat avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Georges pour la buvette et la restauration, les Ateliers de Musique vous proposent un programme éclectique, accompagnés par les Not' en Bull et les Hit's Road (groupe de musique actuelle des Ateliers).

2 groupes invités viendront aussi faire vibrer la scène pour une soirée inoubliable :

Celtic Vagabond : un groupe de rock aux influences celtiques, totalement inclassable et expérimental. Ils se définissent comme « rétro, celtic, sci-fi, psychédélique-rock, rock and roll bubble gum fusion » et nous entraînent dans leur univers enivrant et captivant, de la musique « presque irlandaise » !

Les Bons Tuyaux animeront la dernière partie et partageront leur passion pour l'âge d'or du Rock'n'roll. Leur programme composé de standards universels est un juke box live parfait pour danser ! Sur scène, leur singularité s'exprime par une énergie communicative et une configuration inédite où le chanteur joue de la batterie debout. Un détail qui veut dire beaucoup !...

On vous attend nombreux pour fêter la musique ensemble !

Vendredi 17 juillet à l'ancien camping AVANT-PREMIÈRE DE JOUR DE CHER

Cette année encore, la commune donnera le coup d'envoi des festivités de Jour de Cher qui fêtera son dixième anniversaire avec une grande soirée conviviale organisée le vendredi 17 juillet à partir de 18h00, sur le site de l'ancien camping. Un moment attendu, placé sous le signe de la musique, du partage et de la bonne humeur.

Pour se restaurer, les foodtrucks habituels seront présents sur le site : burgers, crêpes, galettes, paëlla, rôtisserie, wraps, glaces, de quoi satisfaire toutes les envies. Le Comité d'Animation et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers tiendront la buvette et l'animation de la soirée sera assurée par Les Not' en Bull.

A 16h00, en départ libre depuis la plage de Saint-Georges-sur-Cher, vous pourrez participer en famille, entre amis ou en solo, à une douce balade à vélo entre vignes et coteaux sur l'itinéraire Cœur de France à vélo jusqu'à Thésée.

L'Office de Tourisme Sud Val de Loire sera présent pour vous mettre au défi du parcours ! À votre retour, vous pourrez profiter d'animations gustatives et de jeux.

Le temps fort de la soirée aura lieu à **23h00, avec un feu d'artifice** qui illuminera le Cher. La fête se poursuivra ensuite avec un bal, pour danser et prolonger la soirée dans une ambiance chaleureuse et populaire.

Nous comptons aussi sur la présence des radeaux qui seront exposés sur le site avant leur grand départ du lendemain matin. Comme le veut la tradition, ils s'élanceront samedi à 9h00 depuis la plage, pour la descente du Cher vers Bléré, moment toujours très attendu !

Cette soirée de veille est l'occasion idéale de se retrouver, de célébrer l'été et de partager un moment fort de la vie locale.



Dimanche 30 août à 15h30 sous la halle LA TROUPE CORIACE COMPAGNIE

Pour la 4^{ème} année, la Coriace Compagnie s'arrête à Saint-Georges-sur-Cher pour proposer « Le Manuscrit des Chiens », spectacle théâtral et musical tout public.

C'est l'histoire d'un petit « chien de bateau », très attaché à son maître, le Capitaine Phosphore. Un jour, celui-ci décide d'acheter un deuxième chien... horreur ! Est-ce que rien ne sera plus comme avant ?

Humour, émotion, poésie. Avec un jeu très physique, trois comédiens et une violoncelliste plongent dans une pièce poignante et d'une drôlerie irrésistible.

Œuvre de Jon Fosse, Prix Nobel 2023, le « drame » du petit chien parlera aux jeunes spectateurs comme à leurs parents.

Sensible aux enjeux de la transition écologique, la troupe met en place une tournée itinérante à vélo, respectueuse de l'environnement.



Spectacle gratuit tout public dès 6 ans

(durée : 50 min)

Tournée soutenue par la Région Centre-Val de Loire, le Département Loir-et-Cher, le Syndicat Mixte Pays des Châteaux.



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL S'EST INSTALLÉ

Organisés en commissions, les membres du Conseil Municipal travaillent de façon collaborative sur les grands projets et les dossiers du quotidien. Ces espaces d'échanges favorisent la réflexion collective, l'émergence d'idées nouvelles et la construction de propositions concrètes. Qu'il s'agisse d'aménagement, de vie associative, d'environnement ou encore de services à la population, chaque commission joue un rôle clé dans la dynamique municipale.

Animée par une volonté commune d'agir et d'innover, cette équipe municipale entend s'inscrire dans une démarche participative tournée vers l'avenir. À travers ses actions, elle souhaite continuer d'œuvrer à l'amélioration du cadre de vie, valoriser les atouts du territoire et répondre aux défis de demain dans l'intérêt de tous.



Jacques PAOLETTI
Maire

Conseiller Départemental de Montrichard Val de Cher
Président de la Communauté de Communes Val de Cher-Controis



Sabine MARTIN
1^{ère} Adjointe : Enfance,
Jeunesse et Vie Scolaire
Vice-présidente du CCAS
(Centre Communal d'Action Sociale)
Déléguée communautaire



Yannick THIELIN
2^{ème} Adjoint :
Voirie et Réseaux



Véronique DALUZEAU
3^{ème} Adjointe :
Environnement et cadre de
vie, Devoir de mémoire



Stéphane PERRAULT
4^{ème} Adjoint :
Bâtiments et mise en valeur
du patrimoine



Laëtitia PASSELANDE
5^{ème} Adjointe :
Communication, animation
locale et vie associative



Dominique VAILLANT
6^{ème} Adjoint :
Sécurité et camping
Délégué communautaire



/ Contact

📞 Téléphone

Mairie 02 54 32 30 19
Astreinte 06 81 52 06 54

✉ contact@mairiestgsc.fr

lundi / mercredi / vendredi
8h30/12h30 - 14h/17h

mardi/jeudi 8h30/12h30

samedi 9h/12h

(fermeture jours fériés et pendant les vacances scolaires)

Rédaction / Documentation : Commission Communication Mairie de Saint-Georges-sur-Cher
Conception-Réalisation : Flamingo
Photos : © Droits réservés